



Barème TTC d'honoraires des Ventes

Honoraires minimum 5000 € TTC

Terrains :

de 0 à 99 999 € 10 %
à partir de 100 000 € dégressif comme pour les mandats d'habitation

Locaux commerciaux..... 10 %

MANDATS D'HABITATION :

| Prix net vendeur | Honoraires |
|--------------------------|------------|
| jusqu'à 110 000 € | 7 % |
| De 110 001 € à 300 000 € | 6 % |
| De 300 000 € à 399 999 € | 5.5 % |
| 400 000 € et plus | 5 % |

Barème TTC d'honoraires des Locations

Local à usage d'habitation vide :

- Visites, constitution du dossier, rédaction du bail 10 €/m²
 - Etablissement de l'état des lieux d'entrée 3 €/m²
- Pour propriétaire et locataire.

Local à usage d'habitation meublé :

- Rédaction du bail d'habitation 10 €/m²
- Rédaction d'état des lieux 3 €/m²

Honoraires : Forfait 1 mois de loyer à la charge du locataire

Local à usage commercial :

- Rédaction du bail commercial sans location 420 €
 - Etat des lieux 180 €
- 100 % propriétaire et locataire

GESTION LOCATIVE :

- Gestion simple 6 % du montant loyer + charges
- Gestion avec assurances des loyers impayés idem gestion simple + 2.64 % loyer + charges

Les honoraires sont selon ce qui a été prévu au mandat confié par le vendeur ou le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux. Ce barème sera respecté sauf cas exceptionnel d'accord entre les parties.